

osera l'entreprendre dans nos provinces, où il n'y a plus ni imprimeur, ni *compositeur* (ouvrier à la casse), ni correcteur de feuilles qui sache un mot de latin? Quant à moi, je n'ai garde de l'entreprendre. Déjà accablé par la correction des feuilles françoises qui prennent tout mon tems, je sens que je succomberai d'abord à cette nouvelle besogne, bien plus affreuse que l'*enfer* de M. Godeau qui n'écrivoit que dans des langues connues des imprimeurs, & dans un tems où la typographie soumise à des regles séveres & à des yeux vigilans, connoissoit à peine la triste ressource des *errata*. Si Quelqu'un a le courage de s'en charger, & que d'un autre côté, ceux qui peuvent donner de la circulation à ce genre de livres, veulent s'y intéresser, je céderai d'abord l'exemplaire qui est en mon pouvoir.

Je joins ici une annonce dont l'envoi de cet ouvrage étoit accompagné. Les savans me sauront gré de la leur avoir communiquée, quoique le terme de la souscription soit déjà passé. La restauration de la société des Bollandistes & la continuation des *Acta sanctorum*, m'ont fait croire que ces sortes d'avis n'étoient plus étrangers dans ces provinces.

## L. B. S.

P. Trudpertus Neugart O. S. B. Princip. ac Imp. monasterii ac Congregationis S. Blasii in S. N. p. t. Decanus.

SUB titulo: CODEX DIPLOMATICUS ALEMANNIÆ ET BURGUNDIÆ TRANS-IURANÆ INTRA FINES DIOECESIS CONSTANTIENSIS, ad prelum paratam habeo collectionem haud contemnendam omnis generis chartarum atque diplomatum ad historiam, præcipuè ecclesiasticam, ambarum provinciarum, quatenus intra fines ampliffime diœceseos Constantiensis continentur. Singula documenta inde a sæculo VII ad sæc. XVIII usque ordine chronologico atque notis necessariis illustrata decurrant, communicata mecum a diversis ac magni nominis Mæcenatibus, quibus suo tempore ac loco condignas referre grates tanto

Tome I.

M